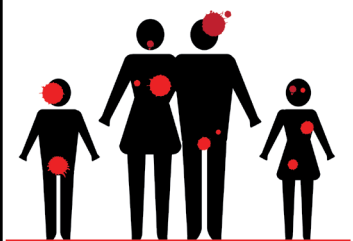


26/09/2013

## RELEVÉ DE DECISIONS ET D'ACTIONS



# GROUPE 3 JUDICIAIRE ET JURIDIQUE

### ■ Objectifs majeurs de la réunion :

revue du modèle de dossier d'expertise proposé par le groupe des médecins, préparation des Assises

### ■ Présents :

BERTRAND Emmanuelle, BOUCLIER Nathalie, CHAPOUTOT Luc, HEMMERDINGER Charlotte, JOURDAN-MARTEL Isabelle, NOURRY-BLOUIN Yasmine

### ■ Excusés :

BONNET Fanny, CLAUDEPIERRE Régis, DAGHESTANI Candice

### Dossier d'expertise judiciaire

En raison de la grande hétérogénéité des dossiers d'expertise produits, le groupe des médecins a élaboré un modèle de dossier d'expertise judiciaire à destination des médecins experts, ce document est proposé au groupe judiciaire et juridique pour avis.

- Le groupe questionne de savoir si le modèle proposé pourra répondre aux différents cadres d'expertise : expertise qui doit se prononcer sur la responsabilité pénale de l'auteur au moment des faits, expertise psychologique de la victime, expertise pour estimer le préjudice, etc.
- **Le groupe pense qu'il est nécessaire de disposer d'un modèle différent pour les victimes et les auteurs**
- L'identité des personnes auditionnées n'est pas toujours vérifiée, le groupe confirme que cela serait justifié
- **Il serait souhaitable que les experts soient qualifiés en matière de violences sexuelles et aient suivi une formation pour obtenir cette qualification**
- L'avis circonstancié de l'expert doit se matérialiser dans les réponses précises qu'il doit apporter aux questions détaillées qui lui ont été posées dans l'ordonnance qui le désigne et détermine sa mission. Il doit s'en tenir à ces points dans sa conclusion.

--> Une réunion transversale doit être mise en place pour que ce document réponde aux attentes de tous

### Assises 2014

Le groupe choisit de parler des quatre thèmes majeurs débattus jusqu'ici en réunion :

- la qualification des infractions
- l'imprescriptibilité, les preuves, les expertises
- le parcours pénal et **la formation**
- les liens victimes/auteurs pendant la procédure et après le jugement

### Responsabilité du groupe juridique et judiciaire

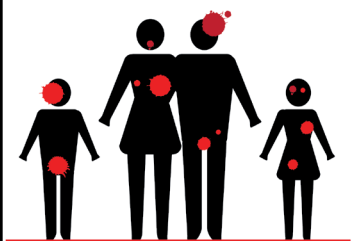
- Charlotte HEMMERDINGER accepte de représenter le groupe
- Charlotte debriefe le groupe sur la réunion avec le groupe des législateurs qui s'est tenue en juillet dernier

### POUR NOUS CONTACTER

[www.stopauxviolencessexuelles.com](http://www.stopauxviolencessexuelles.com)

26/09/2013

## RELEVÉ DE DECISIONS ET D'ACTIONS



# GROUPE 3 JUDICIAIRE ET JURIDIQUE

### Points non débattus et reportés sur réunions suivantes

- Poursuivre la compréhension des répercussions des violences sexuelles
- Le point soulevé par Hélène Delhommais lors de la réunion transversale du 11 mars 2013 signalant que 35% des actes sur mineurs sont commis par des mineurs dont l'obligation de soins tombe après la majorité, est à revoir. Du seul ressort législatif ?

### Prochaines réunions

- Jeudi 14 novembre 2013 : réunion transversale avec le groupe des médecins
- Autre date à fixer pour finaliser la préparation des Assises